



MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

GRILLE DE TARIFICATION DE LOCATION DES SALLES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location des locaux	Associations et organismes du milieu (locaux, régionaux et suprarégionaux) (Le ménage non compris)	Résidents de Sayabec et entreprises de Sayabec (Ménage compris)	Résidents de l'extérieur et entreprises de l'extérieur (Ménage compris)
2 salles avec cuisine	190 \$	325 \$	425 \$
2 salles avec cuisine (deux jours consécutifs)	250 \$	625 \$	850 \$
2 salles avec cuisine (trois jours consécutifs)	325 \$	950 \$	1 350 \$
2 salles sans cuisine	130 \$	225 \$	325 \$
1 salle avec cuisine	140 \$	225 \$	325 \$
1 salle sans cuisine	80 \$	115 \$	225 \$
1 salle pour réunion	30 \$	N/A	115 \$
Cuisine	60 \$	115 \$	115 \$
Système de son, voix, musique d'ambiance	50 \$	60 \$	80 \$
** Éclairage (cout d'utilisation)	130 \$	150 \$	150 \$
Écrans et projecteurs	50 \$	60 \$	80 \$
Salle de conférence	Gratuite avec réservation obligatoire	10 \$ de l'heure ou 50 \$ par jour	11,75 \$ de l'heure ou 65 \$ par jour
Soirées dansantes des 50 ans et plus	70 \$ (ménage inclus) - École Ste-Marie (25\$)		
Tarifcation horaire pour activité sportive	25 \$ / heure	25 \$ / heure	25 \$ / heure
Ménage pour 2 salles	60 \$ / jour	Compris	Compris
Ménage pour 1 salle	30 \$ / jour	Compris	Compris
Montage de salle	30 \$ / jour	30 \$ / jour	30 \$ / jour
**Système de son de scène	Techniciens obligatoires 25\$/heure par technicien (min 50 \$)	Techniciens obligatoires *1/3 : 300 \$ 2/3 : 500 \$ 3/3 : 650 \$	Techniciens obligatoires *1/3 : 400 \$ 2/3 : 600 \$ 3/3 : 700 \$

* Une journée est divisée en tier de la manière suivante: avant-midi, après-midi et soirée

** **Technicien obligatoire pour l'utilisation de l'éclairage et/ou de la console de son de la scène (tests de son, générale et spectacle)**

Technicien responsable - Monsieur Alain Lapierre

Résidence : 418-536-5671

Cellulaire : 418-631-3892

Courriel : alainlise2008@hotmail.com

N.B. Salle de conférence: Réservation obligatoire soit en personne, par téléphone ou par courriel.

Les taxes sont incluses dans les prix.

Le paiement annuel des locaux réservés aux associations n'est pas inclus dans cette grille.

Date: Février 2019